



13 -ème Ronde du Saint-Marcellin

5 mars 2023

Règlement de la course

- 1- La course nature « La Ronde du Saint-Marcellin » est organisée par la section Team Trail Saint-Marcellin de l'Amicale Laïque de Saint Marcellin. La course est inscrite au calendrier des courses hors stade FFA.

- 2- Les épreuves sont ouvertes à tous les coureurs licenciés et non licenciés
 - Grande ronde (24km et 900m d+) : Course chronométrée ouverte aux espoirs, seniors et vétérans (les juniors ne peuvent pas s'inscrire sur cette épreuve max 24 km, avec le km effort on arrive à 33 km) avec 2 ravitaillements sur le parcours + 1 à l'arrivée.
 - Petite ronde (12km et 450 m d+) : Course chronométrée ouverte aux juniors, espoirs, seniors et vétérans (les cadets ne peuvent pas s'inscrire sur cette épreuve max 15 km, avec le km effort on arrive à 16,5 km) avec 1 ravitaillement + 1 à l'arrivée
 - Mini randonnée (5km et 150m d+) : Non chronométrée, ouverte à tous, 1 ravitaillement à l'arrivée
 - Randonnée (12km et 450m d+) : Non chronométrée, ouverte à tous, 1 ravitaillement + 1 à l'arrivée

- 3- Les frais d'engagement :
 - Grande ronde (24km et 900m d+) : 15€ en ligne jusqu'au 15/02/2023 puis 18€ y compris sur place
 - Petite ronde (12km et 450 m d+) : 10€ en ligne jusqu'au 15/02/2023 puis 13€ y compris sur place
 - Mini randonnée (5km et 150m d+) : 5€ uniquement sur place
 - Randonnée (12km et 450m d+) : 5€ uniquement sur place

- 4- Certificat médical : Pour les épreuves chronométrées, chaque participant non-licencié FFA 2022/2023 doit avoir en sa **possession un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition** datant de moins d'un an (ou sa copie) qui sera gardé par l'organisateur.

- 5- Seules les licences FFA 2022/2023 compétition, running et entreprise seront acceptées.

Les licences des autres fédérations seront refusées (triathlon, pentathlon etc....)

6- Les dossards sont à retirer le jour de la course

- De 7h30 à 8h45 pour le 24 km 990m D+
- De 7h30 à 9h45 pour le 12km 450m D+
- Aucun dossard ne sera envoyé par la poste.

7- Horaires de départ :

- Grande ronde (24km et 900m d+) : 9h
- Petite ronde (12km et 450 m d+) : 10h
- Randonnée 12km et 450m d+ : départ entre 8h et 9h
- Randonnée 5km et 150m d+ : départ entre 8h et 10h

8- Un classement individuel par catégorie est effectué. Lots et coupes récompenseront le meilleur de chaque catégorie globale (Minimes, cadets, seniors et masters). Un cadeau souvenir est distribué à chaque inscrit sur les trails et randonnées (Grande ronde, petite ronde et les 2 randonnées).

La remise des prix aura lieu à partir de 11h45. Fermeture des parcours : 13h30

9- Pendant toute la durée de la course, aucune personne non inscrite, ne portant pas de dossard, ne sera autorisée à emprunter le parcours. Tout abandon doit être signalé le plus rapidement possible à un membre de l'organisation.

10- La sécurité est assurée par des secouristes. Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la FFA (AIAC). Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de souscrire personnellement une assurance individuelle accident.

11- La participation à l'épreuve se fera sous l'entière responsabilité des coureurs avec renonciation à tout recours envers les organisateurs quel que ce soit le dommage subi ou occasionné. Pour des raisons de sécurité, il est obligatoire de rester sur l'itinéraire balisé. Le code de la route et le balisage doivent être respectés par les concurrents.

12- Aucun remboursement ne sera effectué sans présentation d'un certificat médical

13- Les concurrents renoncent expressément à faire valoir des droits d'image à l'égard des organisateurs

14- Si la course devait être annulée par les organisateurs, les inscriptions seraient remboursées

15- Le nombre maximum global de participants aux épreuves chronométrées (grande ronde + petite ronde) est fixé à 250.

Informations : 06.87.03.32.56 <http://www.teamtrail-st-marcellin.fr/>